

La Sécurité Européenne



Index

1. **Objectif et méthodologie de l'étude**
2. **Note de Synthèse**
3. **Chronologie d'un concept**
4. **États des lieux**
 - a. **De la défense européenne**
 - b. **Les difficultés à la progression**
 - c. **Le casse-tête de la théorie à la pratique**
 - d. **Un cadre propice au changement**
5. **Un moteur Franco-Allemand**
 - a. **Convergences stratégiques...**
 - b. **... Et divergences doctrinales**
6. **Une Industrie de Défense Européenne**
7. **Quelle Armée Européenne ?**
8. **Conclusions**
9. **Bibliographie**

Objectif et méthodologie de l'étude

Cette étude vise à faire une première analyse sur la possibilité d'intégrer les forces armées existantes dans l'Union Européenne, en se cadrant essentiellement sur les axes suivants:

- Mettre en évidence les obstacles à l'intégration de la défense rencontrés jusqu'à aujourd'hui, et les problèmes encore à résoudre pour que ce projet soit faisable.
- Cibler en particulier la France et l'Allemagne. La France pour son actuelle supériorité militaire, et comme seule armée européenne actuellement capable d'une projection sérieuse de puissance militaire. L'Allemagne pour son potentiel militaire et industriel. Le couple comme condition *sine qua non* en tant que moteur idéologique et politique de ce mouvement.
- Analyse géopolitique dans le temps sur la possible convergence des différents intérêts nationaux en vue de n'avoir qu'un seul intérêt commun et sur les divers fronts de L'Union.
- Partant de ces analyses, d'identifier nos besoins militaires futurs, et surtout souligner les secteurs spécifiques vers où diriger nos plus grands efforts.

Cette armée européenne, dont nous allons analyser la possibilité, aurait pour but d'atteindre des économies d'échelle tout en participant à la relance d'une industrie de défense et sécurité par et pour les européens. Comme but ultime, celui de transformer l'Union en un bloc intégré et indépendant, avec un poids géostratégique et une projection de puissance pouvant, seule, faire face aux pressions exercées par les autres blocs de puissances.

Même si l'Union Européenne et l'OTAN partagent des intérêts stratégiques, ce dossier ne prendra pas l'OTAN comme exemple, ni reprendra sa ligne de pensée, en sachant que l'OTAN est une alliance politico-militaire qui avait pour vocation initiale la sécurité et défense de l'Europe face au potentiel de renouveau de l'impérialisme Allemand et de l'expansionnisme Russe. De plus, plusieurs membres de l'OTAN ne font pas partie géographiquement de l'Europe, ni politiquement de l'Union, et n'ont pas les mêmes intérêts économiques et géopolitiques concernant une éventuelle armée européenne. Enfin, ce n'est pas le but non plus de prouver l'obsolescence de cette organisation, qui a aujourd'hui encore toute son utilité.

Cette étude ne prendra pas non plus en compte la capacité militaire du Royaume Uni du fait du récent referendum sur le "Brexit". En effet, une armée européenne doit être une collaboration intime et organisée entre membres à part entière de l'Union. Dans le cas où le Royaume Uni quitte cette Union, sa puissance militaire ne pourrait être intégrée efficacement dans le moyen terme. Dans le cas contraire, si un revirement s'opère et le Royaume Uni reste dans l'Union, un projet sécuritaire européen intégré ne pourra se faire que si on ne prend en compte que les états membres qui sont membres à part entière, sans historique ni intérêts contraires.

Cette étude vise à lancer le débat, et à servir de dossier de base pour ce blog. Il faudrait aller beaucoup plus loin avec d'autres études plus détaillées sur l'estimation de forces et budgets d'une armée européenne. Il faudrait mettre à jour les efforts d'analyse déjà publiés par le Parlement Européen, l'Agence de Défense Européenne, ou encore l'Institut d'Etudes de



Sécurité. Il faudrait aussi observer et cartographier les grands groupes industriels européens et analyser les possibles fusions.

Note de Synthèse

Le projet d'une armée européenne n'est pas neuf, et est même plus ancien que l'intégration européenne elle-même. Plusieurs tentatives ont été lancées, mais ce projet peine à prendre corps surtout pour des raisons de souveraineté nationale. Mais l'évolution de notre environnement change : instabilité croissante du voisinage immédiat, dégradation de l'environnement géopolitique, réduction des budgets nationaux consacrés à la défense en conséquence de la crise économique et budgétaire. Autant d'éléments qui doivent relancer l'idée qu'une coopération renforcée au niveau européen est plus que nécessaire.

Au sud, et au Moyen-Orient, le terrorisme, la guerre et l'instabilité créée par des révolutions détournées menacent notre stabilité. À l'est, la Russie a de facto violé la souveraineté de pays voisins et teste régulièrement les États membres de L'Union par ses intrusions dans les espaces aériens et les eaux territoriales. Partout dans le monde des cyberattaques et de nouvelles formes de menaces se multiplient. À l'échelle mondiale ce sont des changements géopolitiques majeurs qui sont en cours.

L'environnement sécuritaire européen est plus complexe et instable qu'il ne l'a jamais été, et ce depuis la fin de la guerre froide. Une confrontation militaire est devenue un risque sérieux pour notre avenir, et il faut nous y préparer. Ceci doit absolument passer par une intégration accrue des capacités militaires, par des programmes et une commande publique commune, ainsi qu'une coopération structurée permanente et solide. C'est aujourd'hui une nécessité stratégique et économique.

Le poids géostratégique de l'Union Européenne et sa survie à long terme ne peut se faire qu'à l'aide d'une diplomatie intelligente, efficacement soutenue par une réelle capacité militaire.

Chronologie d'un concept

Il est utile de rappeler les grandes dates et les organisations qui ont constitué les étapes importantes de l'histoire moderne du concept de défense européenne. Cette période a commencé après la fin de la 2eme guerre mondiale, période charnière suite à laquelle l'OTAN fut créée, en 1949.

Un an après, en 1950, le premier ministre français, Mr Rene Pleuven, propose la Communauté européenne de défense (CED), qui aurait créé une armée européenne, avec acquisitions et budget communs, mais ne fut pas ratifiée par le Parlement Français en 1954. Suite à cet échec, L'Union de l'Europe Occidentale (UEO) fut, de 1954 à 2011, une organisation européenne de défense et de sûreté, composée d'États membres de l'OTAN et de la Communauté Économique Européenne puis de l'Union Européenne.



En 1993, le traité sur l'Union Européenne (TUE), aussi appelé traité de Maastricht, établit la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Le sommet franco-britannique de Saint-Malo, en décembre 1998, relance l'idée d'une défense commune. Ensuite, la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) devient, en 1999, une composante de la PESC. Cette même année, lors du Conseil européen d'Helsinki, le concept de réaction rapide militaire de L'Union a été développé.

L'État-major de l'Union Européenne (EMUE) a été créé le 11 juin 2001, conformément aux décisions du conseil européen de Nice (décembre 2000), dans le cadre du renforcement de la politique européenne de sécurité et de défense. Il supervise les opérations militaires de l'Union, et constitue à ce jour la seule structure militaire permanente intégrée de L'Union.

En 2004 l'Agence Européenne de défense est mise en place, avec comme objectif d'améliorer les capacités de défense de l'Union, de promouvoir la coopération européenne dans le domaine de l'armement, de renforcer la base industrielle et technologique de défense de L'Union et de créer un marché européen des équipements de défense, et de favoriser la recherche, en vue de renforcer le potentiel industriel et technologique européen dans le domaine de la défense. Cette même année le concept de groupement tactique est né.

En 2009, le Traité de Lisbonne introduit la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et la même année le Parlement Européen vota en faveur de la création d'une « force armée synchronisée européenne » (Synchronized Armed Forces Europe (SAFE)) comme la dernière étape vers la création d'une vraie force armée de l'Union.

En mars 2015, le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker, a appelé à la création d'une armée européenne en mettant en avant qu'une force commune aux 28 pays de L'Union permettrait de rationaliser les dépenses militaires et de favoriser l'intégration militaire. Cette proposition fut reçue positivement en Allemagne, notamment par son chef de la Commission Parlementaire de politique étrangère, Norbert Roettgen.

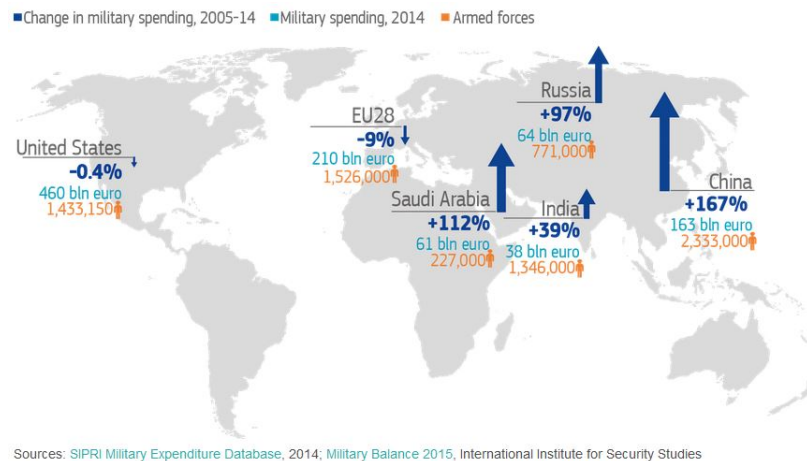
Plus récemment, en avril 2016, le député Roderich Kiesewetter du Bundestag Allemand écrit un article sur ce thème, en soulignant qu'une armée européenne est une vraie nécessité stratégique.

État des lieux

De la défense européenne

L'Union Européenne, en tant que bloc, occupe la deuxième position mondiale en matière de dépenses militaires. Par contre, quand on s'informe sur sa position en matière de puissance militaire, on s'aperçoit qu'elle n'est souvent même pas prise en compte et que ce sont ces états membres qui sont notés. Ceci s'explique par une mauvaise utilisation des ressources financières et par un manque d'interopérabilité et d'intégration. De plus, la majeure partie des budgets de défense ont été réduits : depuis 2005 les dépenses militaires des 28 États membres

ont chuté de 9%. Par opposition, celles de l'Inde ont augmenté de 39%, de 97% en Russie, de 112% en Arabie Saoudite, et de 167% en Chine!



Sources: SIPRI Military Expenditure Database, 2014; Military Balance 2015, International Institute for Security Studies

Ensuite, il faut ajouter à cette réduction des budgets européens, le surcoût des duplications et la surabondance de capacités militaires. En effet, en 2013, 84% des achats d'équipements se sont faits au niveau national, ce qui implique une énorme perte en matière d'économies d'échelle. En conséquence, cela conduit à un manque de fonds à investir dans la recherche et le développement, tout en freinant la possibilité de renouveler des programmes et autres projets militaires.

Enfin, les opérations militaires récentes, comme au Mali et en Libye, ont démontré de façon évidente un manque de capacités clés, des technologies vieillissantes, des défaillances critiques d'équipement et de matériel. Par exemple, suivant un rapport de l'Institut d'Études de Sécurité de l'Union Européenne, environ 1,700 hélicoptères sont répertoriés dans les inventaires des forces armées européennes, mais nombre d'entre eux ne sont pas disponibles pour des opérations militaires, soit par manque de formation adéquate, soit par manque d'équipements techniques.

Ces défaillances et lacunes sont autant de problèmes qui ne feront que s'envenimer si on les laisse s'étendre. L'efficacité de nos capacités militaires futures doit passer par des programmes de collaboration et d'intégration, processus obligatoirement chronophage. Il est donc temps d'agir rapidement afin de ne pas compromettre notre sécurité. De par la situation économique actuelle et la possibilité restreinte d'augmenter les dépenses militaires, le pragmatisme impose une forte rationalisation des ressources en intégrant ces capacités militaires. En somme, il faut arrêter le gaspillage! Et les armées européennes en savent beaucoup sur le gaspillage...

C'est pour cela qu'il faut mettre un projecteur sur les économies énormes que l'Europe pourrait faire en matière de défense. Cet aspect économique est possiblement le levier majeur pour faire évoluer les mentalités, et pousser les politiques à prendre les bonnes initiatives. Une étude déjà révélatrice, rédigé en 2013 par le Service de recherche du Parlement Européen, calcule l'économie potentielle à 26 milliards d'euros par an, et ce d'après l'estimation la plus prudente. Une autre étude, datant aussi de 2013, et rédigé conjointement par l'"Istituto Affari Internazionali" et le "Centre for Studies on Federalism", estime que le coût de notre actuelle non-intégration de capacités serait de 20 à 120 milliards d'Euros par an. Comme exemple, le

coût moyen du déploiement d'un soldat européen en opérations est de 310,000 euros supérieur à celui du déploiement d'un soldat américain. De plus, la capacité opérationnelle des forces armées européennes serait d'environ 10% de celle des américains.

Mais pour cela un grand travail de fond sera indispensable, et cela nécessite une collectivisation et la normalisation des munitions, par des intégrations au niveau de l'industrie de défense elle-même, aujourd'hui amputée par des marchés cloisonnés et nationaux, et par toutes sortes de partage de matériel et une meilleure gestion des ressources (forces terrestres, véhicules d'infanterie, ravitaillement en vol, soutien logistique).

Les difficultés à la progression

Comme mentionné précédemment, en 1950 le Premier ministre français René Pleven a proposé un plan d'intégration détaillé et ambitieux, comprenant la création d'une armée européenne, la désignation d'un ministre européen de la défense, l'organisation de 40 divisions de 13,000 soldats vêtus d'un même uniforme, ainsi qu'un budget, des marchés publics militaires et des Institutions communes.

Si 50 ans plus tard rien ou peu a changé, c'est qu'il y a des obstacles qui empêchent d'une façon ou d'une autre ce processus d'intégration. Ils sont de nature historique et politique, mais aussi et surtout philosophiques.

L'OTAN comme seul gage de sécurité

Le réflexe historique et récurrent des pays européens est de donner la primauté à l'OTAN pour toute question touchant à la défense et à la sécurité de l'Europe. Ceci est certes une réaction compréhensible, compte tenu du fait que tout au long de la guerre froide notre intégrité territoriale et notre sécurité furent assurées par l'OTAN et par les Etats-Unis. Aujourd'hui 22 états membres de l'Union sur 28 sont aussi membres de l'OTAN. Une conséquence légale de cette évolution est qu'au titre de l'article 42.7 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'organisme exerçant l'autorité de sa mise en œuvre. C'est donc de fait une sorte de vassalisation décisionnelle et sécuritaire envers celle-ci. Ce réflexe cache peut-être une paresse tout autant qu'une peur de prendre finalement la responsabilité de notre propre sécurité, avec tous les efforts, consensus, et probablement frustrations intrinsèques à un tel projet.

Approches diverses de la défense

L'histoire de l'Europe est parsemée de guerres et de conflits, d'épisodes tendus politiquement et de passations de pouvoir plus ou moins pacifiques. Chaque pays a dû y faire face à sa façon. La France, nonobstant une évolution vers un contrôle parlementaire renforcé, reste une force à vocation expéditionnaire importante notamment dû à son historique coloniale, et à un processus décisionnel rapide. A contrario, en Allemagne, il subsiste des vestiges d'un passif historique fort, doublé d'une culture de contrôle parlementaire, qui se traduit naturellement par une plus grande réticence sociale et politique à envoyer des soldats en opérations, plus particulièrement sur des missions à haut risque. Le Royaume-Uni, de par ses intérêts géostratégiques centenaires, n'a jamais marqué aucun intérêt pour une Europe unifiée, encore

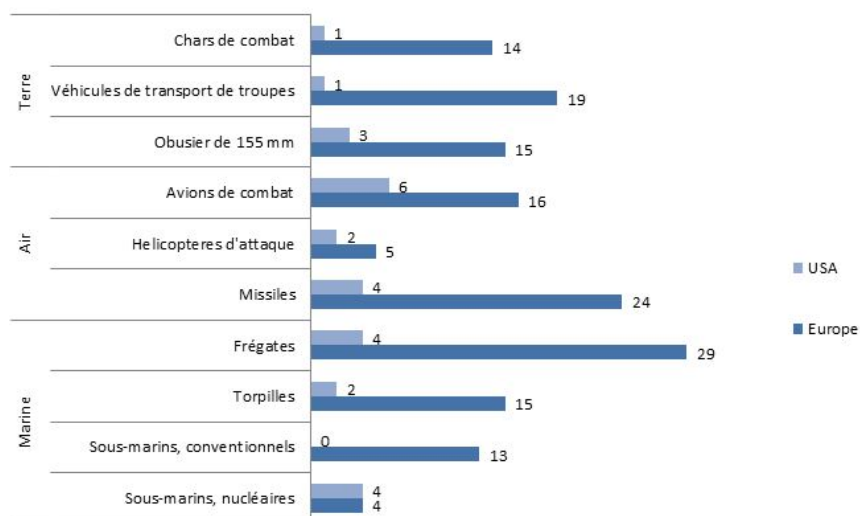
moins pour une défense européenne fortement intégrée. Le "Brexit" aillant été voté, on peut s'attendre a encore plus de résistance de leur part.

Il ne faut pas oublier que six états membres de l'Union ont une position officielle de neutralité, bien que leurs forces armées soient en opération sous le drapeau des Nations Unies. Finalement, il y a en Europe un clivage quant à l'identification des fronts principaux: les pays d'Europe de l'Est voient la Russie comme menace permanente et la mettent en tête de liste dans leurs agendas de sécurité nationale, alors que les stratégies de défense nationale des pays du Sud de l'Europe sont essentiellement dirigées vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Industrie de la défense fragmentée

L'inefficacité chronique et la mauvaise gestion des ressources des forces armées européennes s'explique également par la fragmentation et nationalisation de l'industrie de défense européenne. Certes, les fleurons industriels et autres champions nationaux doivent être protégés. Mais une mise en commun des marchés, le lancement d'ambitieux projets collaboratifs, et une normalisation et uniformisation des standards de qualité à travers les états membres pour les équipements de base, et pourquoi pas dans un deuxième temps sur les équipements spécialisés, aurait un effet structurant potentiellement important sur notre industrie de défense.

Notre handicap militaire et économique par rapport aux autres blocs de puissances mondiaux est double: non seulement nous sommes désavantagés par de la duplication et le gaspillage, mais aussi par un facteur de multiplication. Ce dernier s'explique tout simplement par le manque de commandement central, et surtout par le coût du maintien de 28 structures militaires séparés, qui évidemment ne peut se calculer par une simple somme des budgets nationaux des 28 états membres. Pour ce qui est de la duplication et du gaspillage, on peut faire une comparaison avec la superpuissance actuelle. Selon les rapports de l'Agence Européenne de Défense et une étude de McKinsey & Company, l'Union Européenne utilise cinq à six fois plus de systèmes d'armements que les USA :



Une telle diversité du matériel militaire est synonyme de coûts plus importants au niveau de la conception, du développement de projets et de l'entretien, sans parler des problèmes de coordination potentiels en cas de guerre.

Le coût réel d'une telle perte de moyens est extrêmement difficile à calculer, mais n'est absolument pas à négliger. Cependant, une réforme coordonnée aiderait à les réduire. De plus, cela relancerait l'économie européenne, permettrait de créer des emplois et de faire repartir la croissance, assurerait des économies d'échelle non négligeables, et débloquerait des fonds qui pourraient être redirigés vers d'autres priorités (la recherche de nouvelles technologies ou la cyber-guerre).

Le casse-tête de la théorie à la pratique:

Entre 2003 et 2006 est né le concept de Groupement Tactique (ou GT). Ces GT ont un caractère multinational et peuvent être formés par demande d'une nation-cadre ou par une coalition multinationale d'États membres. Constitué d'une force interarmes de la taille d'un bataillon et renforcé par des éléments d'appui tactique et de soutien logistique, le GT n'a pas de structure fixe, laissant ainsi aux États membres la souplesse nécessaire pour les adapter aux missions : ils peuvent y mettre à disposition des éléments spécialisés, en leur octroyant des capacités spécifiques, par exemple pour des missions en montagne ou amphibies.

En théorie, la mise en place de ces GT est un exercice offrant l'occasion de renforcer la coopération militaire, et d'améliorer la connaissance réciproque des capacités de chacun, que ce soit au niveau des moyens militaires ou des processus de prise de décision. Sa vocation est d'être une force militaire minimale mais crédible, cohérente et efficace. Rapidement déployables, ils sont organisés de sorte d'assurer la phase initiale d'opérations de plus grande envergure ou de mener des opérations autonomes.

Mais en pratique, et malgré l'optimisme engendré par son lancement, les GT n'ont pas encore été déployés. Une étude de juin 2015 commandée par la présidence lettone de l'Union Européenne, identifie plusieurs obstacles politiques, procéduraux et opérationnels, non résolus jusqu'à présent par les institutions de l'Union ni par ses États membres. Ce sont d'abord et surtout au niveau politique que ces obstacles se montrent les plus nombreux et difficiles à supplanter. D'une part persistent un manque de consensus sur les tâches concrètes revenant aux GT, et de vision stratégique de l'Union et de ses États membres. D'autre part les intérêts nationaux divergents et le coût de ces opérations posent des contraintes importantes. Ensuite, au niveau procédural, non seulement certains états se montrent réticents à intervenir sans le mandat des Nations Unies, comme chaque État membre est contraint par sa propre procédure décisionnelle. Finalement, au niveau opérationnel, la capacité de ces GT se montre insuffisante pour un déploiement efficace : manque de troupes, de matériel militaire, d'avions et autres équipements.

Un cadre propice au changement

La situation géopolitique mondiale et ses rapports de force sont en pleine mutation. D'une part, ces changements sont certes des défis majeurs, mais peuvent aussi constituer des opportunités, si on se donne les moyens de les saisir. D'autre part, l'Europe en tant qu'unité militaire n'est pas sous le feu des projecteurs. Toutes les crises militaires actuelles qui peuvent

avoir un impact mondial ont comme acteur principal les Etats-Unis : que ce soit les tensions en mer de Chine, l'agressivité politique Russe, ou les tests nucléaires Nord-Coréens. Les États européens se mettent encore et toujours sous la double protection, Etats-Unis – OTAN, sans pleinement prendre en main leur propre sécurité. Mais sur un plan à long terme et d'un point de vue stratégique, les Etats-Unis vont devoir faire des choix, et nous aussi! Pour l'instant ces crises sont gérées par notre allié, et c'est pourquoi l'Europe doit dès à présent investir dans une puissance militaire crédible et efficace.

Les tensions géopolitiques en **Asie** et le développement économique ont eu comme effet, et ce depuis une dizaine d'années, une augmentation considérable de l'effort d'armement dans la région. Les dépenses militaires des pays asiatiques ont doublé et le rythme de cette augmentation s'est nettement accéléré depuis 2005. La Chine, en particulier, a accéléré le processus de modernisation de son appareil de défense de façon encore plus soutenue, principalement en ce qui concerne son arsenal nucléaire, ses capacités de projection de puissance et de cyberattaques. Le total des budgets militaires combinés de la Chine, de la Corée du Sud, de l'Inde et du Japon a dépassé pour la première fois en 2012 celui de l'ensemble l'UE.

Bien entendu, la croissance des dépenses militaires des pays asiatiques doit être nuancée, car ce processus de modernisation se fait sur des forces armées dont la qualité d'équipement était très inférieure à celle des armées occidentales. De plus, des capacités navales renforcées peuvent aussi contribuer directement à la sécurité des voies maritimes, essentielles à nos approvisionnements industriels et à notre commerce. Enfin, cette course aux armements est surtout résultat de divisions entre puissances régionales.

Cependant, l'Histoire aillant déjà démontré à plusieurs reprises que le risque zéro n'existe pas, et que les jeux d'alliances et autres intérêts stratégiques peuvent avoir des effets dévastateurs, une puissance qui se veut maître de son destin se doit de se préparer au pire. En effet, l'UE n'est pas directement menacée par de possibles débordements. Mais du simple fait que la France soit membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et de la Commission d'armistice militaire du Commandement des Nations unies en Corée (UNCMAC), et de surcroît alliée des Etats-Unis, garants de la sécurité dans la région, peut changer cet état de fait.

En **Russie** aussi, le budget militaire est en croissance rapide. Ce pays a, depuis des années, fait un effort de modernisation rapide et réussi de son arsenal nucléaire et de ses forces conventionnelles. Cet effort a même pris au dépourvu l'armée américaine, depuis qu'elle est occupée en Afghanistan et en Irak. D'une part, les manifestations de puissance russe se multiplient : la crise Ukrainienne, l'utilisation des ressources énergétiques, comme moyen de pression politique et économique, tentatives de récupération de son influence passée sur son environnement proche et, la reconnaissance d'entités sécessionnistes comme en Géorgie. D'autre part, la Russie ne relâche pas prise sur les différends persistants relatifs à l'OTAN, au désarmement et au règlement de la crise syrienne par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Concernant la situation Syrienne surtout, nous ne sommes pas non plus à l'abri d'une escalade rapide des hostilités entre grandes puissances suite à une action militaire imprévue ou mal coordonnée. Comme illustration, ce septembre dernier (2016), l'armée de l'air américaine frappe l'armée syrienne par erreur, et une guerre des mots entre les Etats-Unis et la Russie pourrait dégénérer en conflit "par intermédiaires".

La question énergétique, surtout, est plus que jamais un enjeu de poids dans sa politique étrangère. En effet, elle s'efforce d'établir un monopole sur les voies d'approvisionnement, compliquant ainsi les tentatives de diversification des importations par les pays européens. Le résultat de cette politique se voyait déjà en 2010, quand le tiers du gaz naturel et du pétrole brut importés par l'UE provenait des pays de l'ex-URSS. Même si la Russie subit aujourd'hui les effets de l'essor des hydrocarbures non-conventionnels, et encore ceux de la crise de 2008, on ne peut ignorer le fait qu'elle se donne effectivement les moyens économiques et militaires d'une politique de puissance.

Les changements géopolitiques affectent aussi, et même surtout, les **Etats-Unis**. Cette nation est aujourd'hui l'hégémon militaire mondial, et son incomparable avantage militaire perdurera encore pour longtemps, grâce notamment à leur budget de la défense, et à l'importance des dépenses en recherche et développement. Du côté énergétique, le développement des gaz de schiste et des pétroles non conventionnels lui assureront certainement une confortable indépendance à court et moyen terme. Toutefois, les effets de la crise de 2008 se ressentent encore fortement, et l'enlèvement en Irak et en Afghanistan ont probablement amoindri le large soutien politique dont jouissait le budget militaire. Il est probable que celui-ci se réduise graduellement, ce qui affectera en conséquence leur choix stratégiques. Mis à part le cas de légitime défense d'un allié, une hiérarchisation plus forte des priorités géopolitiques des Etats-Unis apparaît déjà, et on peut prévoir une plus grande sélectivité dans leurs engagements extérieurs.

Notre Europe est encore une région de première importance pour les Etats-Unis, mais notre continent, comme vu plus haut, n'est plus au cœur des enjeux stratégiques mondiaux. C'est pourquoi leurs effectifs militaires et moyens navals sont graduellement réduits, et la défense antimissile s'est mise en place. Les Etats-Unis depuis quelques années demandent à l'Europe de pourvoir à ses propres besoins sécuritaires et défensifs. La Méditerranée et l'Afrique sont d'autres zones qui ont perdu en importance dans l'échiquier stratégique américain. Non pas qu'ils s'en soient retirés, comme le prouve la création du commandement spécialisé AFRICOM. Mais de fait, ces zones sont nos propres zones d'influence, et nous sommes bien plus concernés, et avons bien plus à perdre, si nous n'assumons pas nous-mêmes la charge d'y maintenir stabilité et influence.

S'agissant du **Moyen-Orient**, la présence États-unienne y a été aussi renforcée, avec la disposition de bases permanentes et le déploiement de capacités antimissiles. Plusieurs raisons font que la présence américaine ne soit pas réduite dans cette région du monde. Tout d'abord, leur alliance stratégique avec Israël leur permet un ancrage stratégique relativement stable, et ce n'est pas du jour au lendemain que les Etats-Unis vont abandonner Israël. D'autant plus que le nouveau pacte d'aide militaire signé en septembre 2016 leur promet à partir de 2019, environ 34 milliards d'euros sur dix ans. Ensuite il y a l'Iran. Nonobstant le compromis signé en 2015 sur le programme nucléaire de Téhéran, l'Iran constituera encore pour longtemps une menace aux intérêts vitaux américains. La crise Syrienne aussi, qui depuis 2011 détruit ce pays et électrise la région, demande une attention croissante, même si pas (encore) en termes de forces au sol, des Etats-Unis. Finalement, l'intérêt économique américain pour la libre circulation des hydrocarbures, et des marchandises en général, dans cette zone est indéniable. N'oublions pas que dans cette zone se situe le détroit d'Ormuz, par où transitent plus de 30 % du commerce mondial de pétrole.

En revanche, c'est en **Asie-Pacifique** que les yeux géopolitiques américains se sont posés. L'actuel rééquilibrage de leur dispositif militaire vers cette zone, dite la stratégie de pivot, qui devrait être poursuivie, s'explique par un contexte d'augmentation continue et accélérée des budgets de défense et par la montée des tensions interétatiques en Asie Nord-Est et Sud-Est. Dans sa récente visite en Asie, en septembre 2016, le président américain M. Obama a tenu à défendre cette stratégie qui, cela dit en passant, concerne autant les capacités militaires américaines que le soft power économique de Washington : "L'Asie-Pacifique sera plus importante dans le siècle à venir pour les Etats-Unis et pour le monde". Suite à cette visite, Séoul accepte l'installation sur son territoire d'un système anti-missiles afin de contrecarrer la menace Nord-Coréenne, et ce dans le cadre de leur réseau de missiles antibalistiques du Pacifique occidental. De plus, les bases philippines sont rouvertes aux soldats américains.

Les récents résultats des **élections américaines** du mardi 8 novembre 2016 ne devront pas changer les grands axes de la stratégie Américaine. Si l'on en croit les analyses et prévisions publiées dans les principaux médias occidentaux, la présidence de Donald Trump ne se détournera pas de la stratégie de pivot vers l'Asie. La politique étrangère des Etats-Unis se caractérisera certainement par une rationalisation accrue des ressources, par une plus grande retenue stratégique et donc par un désenclenchement du cycle interventionniste entamé par la présidence de Georges W. Bush. Le seul réel changement de cap pourrait se jouer en Europe, car Donald Trump reste très critique par rapport à l'OTAN. Sans vouloir, pour l'instant, sortir de l'OTAN, il considère néanmoins que cette organisation coûte beaucoup trop d'argent aux Etats-Unis et est devenu aujourd'hui obsolète en rapport à son objectif principal de défense contre l'ex URSS. En toute probabilité, et au regard de la situation au Moyen-Orient et l'assertivité et parfois antagonisme Russe, un changement de cap de la politique étrangère américaine pourrait contraindre l'Europe à intensifier son effort garantissant sa sécurité. Ceci est une opportunité à saisir, plus qu'une menace, et il faudra que la France reprenne cette rhétorique à son compte pour continuer, voir renforcer, l'intégration européenne dans les secteurs de la défense et de la sécurité.

Un moteur Franco-Allemand

La France et l'Allemagne sont les deux puissances militaires de l'UE. La France possède une solide présence globale sur la scène internationale, où elle dispose du deuxième réseau diplomatique dans le monde (après celui des Etats-Unis), une projection de puissance digne de ce nom, et un rayonnement mondial de par ces valeurs. L'Allemagne est, quant à elle, la première économie européenne possédant une puissante base industrielle, et une armée déjà significative. Ces deux pays sont le moteur politique de l'Union depuis ses débuts, et leur influence respective sur les autres membres de l'UE est très forte. Sans cette double influence politique, cette capacité industrielle et militaire, et une vision commune, cette Union Européenne ne peut évoluer. De plus, ces deux pays partagent officiellement une analyse similaire sur l'état des lieux de la politique sécuritaire européenne, et une vision stratégique suffisamment proche pour créer de fortes convergences, comme on le verra plus loin. Autre point d'importance, et comme déclaré par la France dans son Livre Blanc de 2013, celle-ci



soutient une réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui ouvrirait la voie à l'entrée de nouveaux membres permanents, dont l'Allemagne, bien sûr soutenue par la France.

C'est avec la signature du Traité de l'Élysée le 22 janvier 1963 que ce qu'on appelle aujourd'hui le couple Franco-Allemand débuta. Ce traité avait pour objectif d'amorcer un processus qui amènerait, à terme, à une Europe indépendante des Etats-Unis en rassemblant autour de la France les autres pays de « l'Europe des Six ». Pour cette raison il n'est fait nulle part mention dans ce traité ni des Etats-Unis, ni de la Grande-Bretagne, ni de l'OTAN, ni du GATT, ces éléments étant délibérément exclus de celui-ci. Quoi qu'on puisse penser de l'héritage du Général de Gaulle et de ces idées, ce projet-ci était réaliste et visionnaire, et tout à la faveur de l'intérêt Européen dans le sens le plus large. On ferait bien de se reconcentrer sur un tel objectif si on a à cœur notre survie dans un monde de plus en plus prédateur. Mais même si ce but a été quelque peu oublié et malmené, ce traité a néanmoins permis une coopération sans précédent entre deux grandes puissances européennes longtemps ennemies. Son application a permis plusieurs initiatives conjointes et structures communes, comme le Corps Européen, qui ont servi de base à une progression de la construction européenne, notamment celle de la défense. Bien entendu, ces partenariats privilégiés ne sont pas exclusivement la prérogative du couple Franco-Allemand. Elles ont vocation à rassembler d'autres puissances européennes, comme l'illustre la création du Triangle de Weimar entre l'Allemagne, la Pologne et la France, ainsi qu'à son élargissement à l'Espagne, à l'Italie et aux pays de Visegrad. Cependant, il est clair que sans une dynamique cohérente et visionnaire entre la France et l'Allemagne, aucun espoir n'est permis de construire une vraie intégration européenne, militaire comme politique ou économique.

L'évolution du contexte stratégique et politique mondial et européen, la récente prise de conscience démontrée par le Livre Blanc de la Défense allemand de juillet 2016 dont on parlera ci-bas, et la professionnalisation de son appareil militaire, permettent d'envisager de nouvelles synergies entre la France et l'Allemagne, et pourquoi pas de relancer le projet initiateur du Traité de l'Élysée, à savoir une intégration militaire européenne.

Convergences stratégiques...

La France comme l'Allemagne ont toutes deux publié leurs Livres Blancs de la Défense. La France en 2013, l'Allemagne en juillet 2016. De plus, l'Allemagne avait déjà publié en 2015 le rapport annuel du Bundestag. Celui-ci a certainement servi de base à certaines réflexions de leur Livre Blanc, comme nous allons le voir. La section qui suit est une tentative de comparaison entre ces différents rapports, afin d'identifier leurs divergences mais surtout de souligner leurs convergences, et ce toujours dans un point de vue européen, au détriment du point de vue national.

Le Livre Blanc sur la Défense et Sécurité Nationale de 2013 reconnaît la France comme figurant, « compte tenu de ses capacités, parmi les États membres susceptibles de jouer un rôle moteur dans le développement de la défense européenne ». Ceci est une reconnaissance importante pour que la France prenne ses responsabilités et ose proposer des initiatives efficaces et ambitieuses. Les 5 priorités stratégiques françaises y sont listées, de façon concentrique. Elles commencent bien naturellement par la protection du territoire national, des citoyens français et de leurs ressortissants. Ensuite par la garantie de la sécurité de l'Europe et de l'espace nord-atlantique. Suivent la stabilisation des approches de l'Europe, la



stabilisation du Proche-Orient et du Golfe Arabo-Persique, pour finir avec la priorité la plus vaste, la paix dans le monde.

La sécurité de la France est vue comme totalement indissociable de celle de l'Union européenne en tant qu'entité politique, et de celle de l'ensemble du continent européen. Les intérêts prioritaires de l'Europe et de la France sont d'éviter l'émergence de menaces dans son voisinage immédiat, quel que soit le front impacté. La sécurité à long terme du continent en dépend. L'Union européenne est désormais dans une situation de voisinage avec **la Russie**, certains de ses membres partageant avec elle une frontière commune. Membre actif de l'OTAN, **la Turquie** occupe dans les rapports de forces en Europe une position clé: sa situation géographique et son histoire en font le carrefour de plusieurs espaces stratégiques. Façade stratégique de l'UE, **la Méditerranée** est depuis toujours au cœur de l'histoire commune de plusieurs civilisations, et les relations stratégiques, économiques, culturelles et humaines y ont acquis une consistance importante. De par l'histoire ancienne et moderne, **le Sahel, de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique**, ainsi qu'une partie de l'Afrique subsaharienne sont également considérées des zones d'intérêt prioritaire.

La vision stratégique française se conçoit dans le cadre de l'Union européenne, mais aussi très strictement dans celui de l'Alliance Atlantique, ce qui lui a valu quelques critiques aussi bien dans les médias français que sur les blogs spécialisés. Le Livre Blanc tente d'ouvrir un dialogue approfondi et ambitieux avec les membres de l'Union, en mettant l'accent sur les possibilités d'interdépendances organisées plutôt que subies, tout en maintenant son intérêt de soutenir toute initiative européenne en matière de partage et de mutualisation de capacités militaires.

Ce rapport met en évidence trois sujets majeurs sur lesquels il faut travailler: les missions de la PSDC, les capacités à développer en commun et les stratégies industrielles de défense. Il préconise de se centrer sur ces trois sujets, et propose divers chantiers. Par une série d'améliorations sur la mutualisation des programmes militaires, le développement du marché européen et la consolidation de la base industrielle et technologique de défense, l'augmentation progressive d'opérations extérieures conjointes, de programmes communs d'armement, la France voudrait éventuellement arriver à une mutualisation de capacités. Plus spécifiquement elle souhaite que l'UE renforce la PSDC de façon pragmatique, notamment la réactivité et les capacités d'intervention des moyens qui peuvent être mis à sa disposition. Les domaines où les progrès sont urgents et réalistes sont l'entraînement, la formation commune, la disponibilité et une meilleure coordination entre États. Mieux intégrer les capacités civiles et militaires de gestion de crises est une réelle nécessité. Est aussi mis en lumière le rôle capital joué par l'Agence européenne de défense, à laquelle il appartient d'identifier des programmes à développement commun, de tester leur faisabilité et d'organiser leur mise en place. Il faut surtout, pour consolider le tout, une vision partagée.

Dans les observations présentes dans le **Rapport Annuel du Bundestag**, on déplore une organisation trop fragmentée et nationaliste de l'industrie et organisation de la défense européenne. Ce rapport recommande d'explorer de façon accrue les possibilités de partage des ressources et de générer des occasions de réorganisation de la défense au niveau multinational, d'harmonisation, et de plus d'intégration et de commandement conjoint. Il préconise de même la standardisation de l'entraînement et de l'équipement comme nécessité absolue. En effet, des différences majeures sont constamment observées entre la France et

L'Allemagne qui empêchent une plus grande dynamique d'intégration et de mise en commun des opérations. Ces complications sont de natures diverses : provisions légales, possibilités de formation en langues, doctrines d'entraînement. Des initiatives sur tous ces plans permettraient à terme d'augmenter l'efficacité des capacités et de déploiement des ressources.

L'Allemagne, de son côté, a publié son nouveau **Livre Blanc de la défense** cette année, le dernier ayant été publié il y a dix ans. Elle se positionne aujourd'hui comme un pays conscient de ces responsabilités accrues, du fait de son poids économique, politique et militaire. Elle se veut non plus comme seulement un pays partenaire, mais aussi comme agent actif et même initiateur dans le monde. Le lien entre la situation mondiale et celle du pays et de l'Europe y est aussi reconnue. Pour faire face cette nouvelle situation, une augmentation de son budget de la défense, de 34 à 40 milliards d'euros d'ici 2021, ainsi qu'une augmentation de ses forces armées, de 185,000 à 192,000 personnes d'ici 2013, y sont prévues.

Les intérêts prioritaires en questions de sécurité et de défense de l'Allemagne sont moins universalistes et interventionnistes que ceux de la France, mais n'en restent pas moins pertinents : la protection des citoyens allemands, de leur souveraineté et intégrité territoriale; la protection des citoyens alliés de l'Allemagne, de leur souveraineté et intégrité territoriale; le maintien de l'ordre international par la stricte application de la loi internationale; assurer la prospérité de leurs citoyens par une économie forte et le libre marché; promouvoir l'utilisation responsable des ressources limitées dans le monde; approfondir l'intégration européenne; et enfin consolider le partenariat transatlantique. On peut y lire une nouvelle impulsion, poussée par des responsabilités accrues, mais seulement en tant que pays de taille moyenne, sans ambitions de stratégie mondiale. Et pour cause, ce pays souffre encore de traumatismes dus à un passif historique, et reste pour cela sous la coupole du multilatéralisme (notamment l'UE, l'OTAN et l'ONU). Sans oublier que l'armée allemande reste une armée verrouillée par le contrôle parlementaire.

Pourtant, ces nouvelles ambitions, si timides soient-elles, peuvent à terme faire en sorte que l'Allemagne se transforme en un partenaire majeur d'une relance de l'Europe de la Défense.

... Et divergences doctrinales

Même si on trouve beaucoup de convergences stratégiques qui serviront de ciment à la future coopération en matière de défense, il y a néanmoins certains points qu'il serait important d'aborder. Il faudra les prendre en compte, avoir des discussions constructives autour de ces points et travailler ensemble à soit les faire converger, soit faire des choix, afin que ceux-ci n'exercent un effet adverse et destructeur sur ce projet.

La position française est ouvertement plus interventionniste que celle de l'Allemagne. Cette question sera réglée dès que la nouvelle doctrine militaire européenne verra le jour, car ces différences d'approche stratégique sont au cœur de ce qu'inclura ou pas notre future doctrine militaire. Les besoins en hommes, en matériel et en budget seront impactés par la pensée et l'utilisation qu'on compte donner à une armée européenne intégrée. Mais avant que cela ne devienne réalité il faut bien définir ses lignes directrices, et cela prendra du temps, de l'effort partagé, et des concessions de part et d'autre.

Il est impératif de bien réfléchir aux options de **statut de la future armée européenne**, à quel type de contrôle elle sera soumise, et les conditions de son déploiement. L'Allemagne a encore une armée fortement sous contrôle parlementaire, ce qui réduit de beaucoup la vitesse et les possibilités de projection de puissance. La France à, quant elle, une armée sous la direction exclusive du gouvernement, avec un potentiel de déploiement plus rapide et efficace. Il est à prévoir qu'une armée intégrée européenne tendra plus à être une armée sous contrôle parlementaire, en tous cas dans ces débuts. En effet, même si certains pays, comme très probablement la France, souhaiteront une armée avec des capacités d'intervention rapide, la plupart d'entre eux voudront un contrôle accru sur son utilisation, opérationnelle autant que budgétaire. Basée sur une observation historique de l'Europe, tout porte à croire que cette armée européenne aura une vitesse de déploiement très réduite pour raisons essentiellement politiques. Toute nécessité d'intervention rapide serait prise en charge par des forces exclusivement nationales, le temps que les discussions, votes et autres signatures y découlant entrent en vigueur. Il est évident qu'il faudra légalement et politiquement prévoir cette éventualité.

Sur le point de la **dissuasion nucléaire**, la France est très claire en ne mentionnant pas une seule fois l'Union Européenne. « Strictement défensive, la dissuasion nucléaire protège la France contre toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. (...) La dissuasion nucléaire est l'ultime garantie de notre souveraineté. » L'importance de cette dissuasion nucléaire est stratégiquement vitale, non seulement pour la France, mais aussi pour l'Europe. Surtout si le Brexit devient effectif. La France sera alors la seule puissance militaire vraiment intégrée à l'Union Européenne aillant une capacité nucléaire. Elle ne doit pas abandonner cette force, et personne ne le lui demandera. Cela va de la survie de la France, et *in extenso*, de l'Europe. Seulement, saura-t-elle partager cette puissance le jour où l'intégration de la défense sera une réalité au sein de l'Europe ? Quelles compensations les autres États européens seront-ils prêts à offrir en échange du bénéfice de ces nouvelles capacités ? Ces questions devront être discutées avant que le besoin ne s'en fasse ressentir, afin de s'y préparer.

Le regard porté et l'importance donnée aux **divers "fronts"** et intérêts géopolitiques est intimement liée à la géographie et histoire de chaque pays européen. Il est clair que, pour l'Europe en tant que bloc, l'importance stratégique est la même entre ses trois fronts majeurs : son voisinage oriental et la Russie, la Méditerranée et au-delà l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-Saharienne, et la Turquie et le Moyen Orient. Tous sont de fait des zones d'intérêt prioritaire pour l'ensemble de l'Union Européenne. Néanmoins, au niveau national, ces fronts ne sont pas considérés au même degré. Au regard de la France, le front sud (Méditerranée et Afrique) a un poids plus fort que le front oriental. Pour l'Allemagne et la Pologne, au contraire, le front oriental est leur seule priorité. Ces visions historiques, bien ancrées dans la culture et subconscient nationaux, sont difficiles à modifier en théorie, mais ont dernièrement évolué, sous la pression exercée par les grandes migrations massives venues du Proche Orient et de l'Afrique. Ceci est donc une opportunité pour modeler une vision commune des risques et des menaces, qui était souhaitable avant cette crise migratoire, mais qui devient urgente aujourd'hui.

Les derniers points à relever sont deux inconsistances majeures dans la **rhétorique officielle française**, à la lecture desquelles on est en droit de se demander à quoi joue la première puissance militaire de l'Union.

Premièrement, dans les publications officielles françaises, dont le Livre Blanc de 2013, la France n'a de cesse d'afficher son désir d'agir et de développer une vision stratégique européenne, basée sur une analyse partagée des risques et des menaces. On peut notamment y lire que «la France considère que la construction européenne en matière de défense et de sécurité est une priorité». Cependant, quelques pages avant, elle détruit tout espoir sur ce thème puisqu'elle met complètement de côté la possibilité d'une armée intégrée, en considérant que « dans le nouvel environnement stratégique, à la fois plus instable et plus incertain, trois options se révéleraient illusoire pour notre pays : (...) l'option d'une défense européenne intégrée.» Tout en réaffirmant l'ambition française en appui d'une défense européenne qui soit capable et fiable, elle déplore les obstacles à ce même développement dans le cadre européen, alors que le poids et l'autorité de la France dans l'Union n'est plus à prouver et que si elle voulait vraiment changer les choses, elle aurait déjà mis ces agents d'influence en ordre de bataille.

Deuxièmement, en questions de coopération militaire, la France est un de plus grands contributeurs à cet effort. Par contre, il est important de souligner que dans son Livre Blanc elle envisage les coopérations entre états en matière de programmes d'armement, non pas comme des alternatives ou des substituts, mais comme des “leviers supplémentaires pour susciter une dynamique capacitaire européenne”, avec pour but, un tant soit peu complaisant, d'amener la participation à ces programmes de pays aux ressources plus modestes. Il faudrait que la France inverse son point de vue, et cesse de considérer ces programmes de coopération comme de simples outils supplémentaires. En les qualifiant comme tels, elle ne fait qu'amoinrir le potentiel de plus d'intégrations, d'affaiblir ce projet, et ne montre pas de vision stratégique et commune à long terme. Tous les pays européens devraient aujourd'hui considérer ses coopérations militaires comme une priorité vitale à notre sécurité. De plus, en tant que chef de file de ce projet la France a tout à gagner d'une réelle intégration : ces champions militaro-industriels sauront profiter de gains économiques et de parts de marchés très importants, elle sera en première ligne comme leader de ce mouvement, et par extension y gagnera du rayonnement et de l'autorité – en Europe et dans le monde.

Une Industrie de Défense Européenne

On ne peut pas analyser le potentiel d'intégration des armées européennes sans réfléchir à la possibilité de coopération voire d'intégration de l'industrie de défense. Celle-ci est un élément vital pour l'autonomie stratégique de l'Europe, et une composante de poids qui participe politique, diplomatique et économiquement au rayonnement d'une puissance. Le maintien et protection d'une industrie couvrant l'ensemble des capacités nécessaires à une force armée moderne au sein et pour l'Europe renforcera la légitimité et l'influence stratégique de notre continent. De plus, le poids économique que cette industrie représente est de première importance, car elle contribue fortement à l'économie et à la balance commerciale, à l'innovation technologique et scientifique, et à la création et maintien d'emplois.

Les industries d'armement les plus performantes, notamment celles de la France, sont aujourd'hui en surcapacité par rapport à la demande du marché européen. Due à la crise financière et aux budgets défense en baisse, cela ne risque pas de changer. C'est pourquoi, afin

de pallier aux intensifications de la concurrence internationale et à la réduction prévisible de la demande intra-muros, les États et les grands groupes industriels européens devraient travailler ensemble, avec pour buts d'intégrer certains secteurs de cette industrie et d'accroître un effort commun d'exportation. Il faut donc mettre en place une politique nationale mais surtout de coordination européenne vers un support actif et réfléchi à cette industrie, qui s'articulerait sur quelques points critiques. Premièrement, il est primordial d'entamer dès aujourd'hui un soutien à la formation scientifique, à la recherche et au développement, si notre ambition est d'atteindre nos objectifs technologiques, et si l'on est fatigué que d'autres puissances nous imposent leur volonté. Ensuite, il est impératif de pousser à une intégration croissante des intérêts stratégiques européens et de l'industrie de défense européenne, et cela passe principalement par une harmonisation européenne des spécifications opérationnelles et des procédures légales.

Il faudra aussi protéger et soutenir cette industrie avec tous les moyens nécessaires et disponibles, et cela doit se faire en allant au-delà de la simple rhétorique politique. Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, les grandes puissances étatiques n'hésitent plus, contrairement aux européens, à faire coopérer tous leurs services avec pour seul et unique but d'accroître leur puissance, et cela par la conquête des marchés. C'est pour cela que la politique européenne de support aux industries, notamment celle de la sécurité et défense, se doit d'être totalement et efficacement intégrée : il faut contrôler les transferts de technologies, de savoir-faire et matériels, il faut protéger les compétences technologiques et la propriété intellectuelle, il faut accompagner l'industrie dans leurs choix stratégiques. En somme, renforcer les relations entre l'État et l'Industrie, vers une meilleure analyse des risques basée sur des informations fiables et sa mise à disposition des décideurs.

Quelle Armée Européenne ?

Si les armées européennes devraient être intégrées, quelle serait alors sa composition ? Dans quelles capacités devrait-on investir ? A quoi servirait-elle ? Ce sont des questions légitimes, auxquelles il faut répondre. En effet, si la France possède une doctrine militaire relativement interventionniste, l'Allemagne, elle ne la possède pas. Et c'est sans compter ces autres États à la contribution conséquente, comme la Pologne, l'Italie, l'Espagne et le Benelux par exemple, qui ont tous leurs doctrines propres. La doctrine de la future armée européenne devra donc être pensée en rapport avec les fronts politiques et géographiques de l'Union, mais aussi et surtout aux menaces actuelles et futures.

Personne en Europe ne devrait mettre en doute la possibilité d'une résurgence de conflits ouverts entre États et de l'usage de la force contre nos alliés ou contre nous-mêmes. Le cadre légal international ne sera peut-être pas suffisant pour y parer. Il convient, pour notre survie, de bien se rappeler de l'ancien adage « si vis pacem, parabelum ». Comme nous l'avons vu plus haut, certaines régions du monde vivent une augmentation importante des dépenses militaires et des arsenaux conventionnels, ce qui présente un risque réel de débordements, surtout si nos arsenaux propres ne suivent pas. Sans entrer dans la paranoïa de la course aux armements, il n'en est pas moins vrai que dans un monde de plus en plus interdépendant et globalisé, les « effets papillons » peuvent être extrêmement rapides.

Il nous faudra alors conserver une **force conventionnelle** suffisamment importante qui aurait une double mission : celle de servir de force de dissuasion contre toute attaque potentielle sur notre territoire, et le cas échéant, de servir de force défensive. Le caractère purement défensif de cette force armée sera plus approprié au regard des difficultés politiques de faire appel à une telle force, et plus facile à défendre, comme projet, au niveau des institutions européennes et étatiques. Ce serait dans ces forces qu'on puiserait les troupes à déployer sur notre territoire pour des missions humanitaires, telles que la crise des réfugiés qu'on voit aujourd'hui. On l'utiliserait aussi pour des missions humanitaires à l'étranger à faible risque d'hostilité, ou supportés par des forces spéciales si le risque d'hostilité le justifie.

Il faut donc une armée suffisamment nombreuse, plus professionnalisée, spécialisée et technologique. Afin d'appuyer cette force conventionnelle, des choix devront être faits. Compte tenu de cette conjoncture, c'est sur trois axes majeurs que devraient être dirigés nos investissements: la recherche et le développement, les forces spéciales, et la cyber-guerre.

Les réductions budgétaires et de forces conventionnelles appelleront à une armée plus **technologique**, constamment en avance sur les autres États, alliés comme ennemis. Ceci fut le choix fait par les Etats-Unis, et cela leur a réussi. Mais à leur inverse, l'Europe n'aura pas une énorme force conventionnelle, mais celle qui doit être créée devra être plus technologique que jamais. Cela va de la qualité des équipements de base (bottes, gilets et autres matériels) qui devront être robustes et de maintenance intelligente, jusqu'aux drones les plus précis et modernes. Le précepte à suivre sera de miser sur la qualité plutôt que sur la quantité. Pour cela, il faut une politique d'appui actif de la part du gouvernement d'une part, et d'autre part la création de partenariats dans l'industrie, afin d'améliorer les technologies existantes à un coût maîtrisé.

La guerre asymétrique est définie, déjà en 2003 par le colonel Philippe Boone comme des guerres qui « se déroulent en l'absence de correspondance entre les buts, les objectifs et les moyens. » Les guerres auxquelles on assiste aujourd'hui ne sont plus conventionnelles, mais bien asymétriques. Nos États seront de plus en plus amenés à lancer des opérations rapides et des actions indirectes, plutôt que des campagnes lourdes et de longue durée. Compte tenu de la difficulté politique de déploiement conventionnel mentionné plus haut, ces opérations seront ciblées et conduites par des **forces spéciales**, à l'emploi plus souple et au bruit médiatique idéalement nul. Il est essentiel que ces déploiements de forces spéciales se fassent avec la coordination la plus rigoureuse et efficace avec les services de renseignement.

Le développement de capacités informatiques offensives, par des États ou d'autres sortes d'ennemis, constituent une vraie menace directe contre les organismes, entreprises et secteurs stratégiques d'un état. C'est pourquoi il faudrait investir dans la **cyber-guerre**. L'Europe doit être en mesure de protéger ses infrastructures vitales ainsi que son potentiel industriel, scientifique et technique contre des cyberattaques et autres opérations d'espionnage ou de sabotage émanant autant d'acteurs non étatiques que d'acteurs étatiques belligérants.

L'État doit se protéger contre des opérations d'espionnage par la pénétration de réseaux numériques, qu'elles visent ses propres systèmes d'information ou ceux des entreprises. Ces menaces relèvent de la sécurité nationale. Elles peuvent s'attaquer au fonctionnement d'infrastructures d'importance vitale (les secteurs de l'énergie, des transports maritimes,

terrestres ou aériens, ou encore les centrales nucléaires) pour l'économie, par sa prise de contrôle à distance ou par sa destruction. Pire encore, ces attaques peuvent aussi viser des systèmes d'armement ou de capacités militaires stratégiques. De par ses risques, le cyberspace doit donc être vu désormais comme un champ de confrontation à part entière, et une doctrine doit être mise en œuvre afin de s'y parer.

La récente escalade médiatique entre les Etats-Unis et la Russie sur ce thème est la preuve que ce type de conflit est pris très au sérieux par les grandes puissances. De même, les déclarations du président américain Barack Obama lors du G20 de ce Septembre dernier en Chine, et notamment ses affirmations selon lesquelles un grand nombre de pays seraient prêts à adopter des règles de bonne conduite dans le cyberspace démontrent peut-être un temps d'avance de sa part afin de normaliser et gérer cet espace, certainement dans l'optique déjà connue de la "Pax Americana".

Ces trois axes (la technologie, les forces spéciales, et la cyber-guerre) qui doivent être les axes majeurs de la construction de la future armée européenne, se situent à un niveau purement pratique, qui découle de la vision stratégique qu'on veut donner à cette armée. Néanmoins, le succès d'une telle démarche ne se fera qu'en y ajoutant, et sans jamais s'en séparer, deux points essentiels, à un niveau conceptuel et politique : **esprit européen** et **intégration**.

Il est vital de commencer dès maintenant à favoriser l'émergence d'un esprit européen, basé sur des valeurs communes. Dans le Livre Blanc français on peut lire "(...) les progrès trop lents de la politique de défense et de sécurité européenne montrent que des institutions ne peuvent pas, à elles seules, transformer les perceptions nationales. L'adhésion des peuples est indispensable." Ceci fait partie d'un document officiel, d'une déclaration officielle de l'État français. Ce postulat est vrai, et d'autant plus frustrant quand on se met à comparer ces phrases avec les discours publics des politiques français, qui tournent toujours invariablement et obstinément sur les mêmes mots : souveraineté et nationalisme. Cela passe aussi par un choix plus judicieux des mots qui éviterait aux citoyens allemands de se cabrer et juger de belliqueux chaque discours mentionnant des problématiques telles que la guerre, l'armée, ou la défense. Pour que l'indispensable adhésion des peuples se fasse, il faut que l'exemple vienne "d'en haut".

Quant au second point, celui de l'intégration, il touche un thème sensible, puisque le manque d'une vraie intégration fut à maintes reprises une des (sinon la) raison de tant d'initiatives européennes boiteuses ou avortés. Dans le Livre Blanc français, en parlant des différences de situation et d'approche entre les membres de l'Union, il est dit que "Cette diversité peut être une richesse, dès lors que chaque pays apporte à la construction commune son expérience (...)". Il faut donc, pour que ce projet soit viable à long terme, prendre les forces de chaque État participant, et en faire une force commune. Ainsi, même si l'Estonie est un petit pays, elle a su développer, pour diverses raisons mais surtout suite à l'attaque massive dont elle a été victime en 2007, ses capacités en cyber-sécurité. C'est en Estonie qu'est situé le Centre d'excellence pour la cyber défense en coopération, homologué par l'OTAN depuis 2008. De même pour la République Tchèque qui est à la pointe de la lutte contre les menaces chimiques ou bactériologiques avec le Centre d'excellence interarmées pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, homologué par l'OTAN depuis 2007. Afin de favoriser ces spécialisations et leur entretien, il faut maintenir ces centres d'excellence, qui ont pour



vocation un échange de connaissances interarmées, et faire de ces forces notre force commune.

Conclusions

Pour que le projet de sécurité européenne intégrée soit efficace et réussi, il est critique d'effectuer un travail de fond. Tout d'abord il faut opérer un changement des mentalités pour se soustraire du carcan national, et évoluer vers une pensée commune européenne. Ensuite, il faut avoir une vision stratégique et réaliser que nous avons le devoir de saisir l'opportunité d'autonomie qui s'offre à nous. Ces deux changements sont la base indispensable pour que ce projet ambitieux de sécurité commune européenne voie le jour.

Un changement de mentalité

Les États membres sont réticents à accepter qu'ils doivent dépasser un modèle où la sécurité est exclusivement une question de souveraineté nationale. Une vision de bloc doit dorénavant être le seul précepte de base. La France, dans son Livre Blanc sur la Défense et Sécurité Nationale de 2013, souligne que la plupart des menaces et des risques sont partagés entre les États membres de l'Union, que la conclusion pragmatique est d'y faire face ensemble, et que la construction européenne en matière de défense et de sécurité est une priorité. Pour cela, il faut travailler à converger les volontés politiques dans une seule direction, de mettre en commun les expériences partagées des divers États et prendre en compte les priorités stratégiques de tous. Il importe que le monde politique soit l'instigateur de ce changement, en arrêtant ces discours obstinément nationaux pour évoluer vers un discours fédérateur pour qu'à terme l'Europe parle enfin d'une seule voix. Le jour où on commencera à parler « européen » plutôt que « national » sera le commencement d'une profonde évolution qui nous amènera à penser ensemble, en termes d'objectifs et d'ambitions communes.

Un changement de vision géostratégique

Une vision géostratégique s'impose, et ceci afin d'atteindre deux buts distincts. Premièrement, une stratégie complète. L'exemple des Groupements Tactiques le démontre *à contrario*: pour qu'une stratégie soit un vrai succès, elle doit être structurée et articulée autour de tous les éléments qui puissent avoir un impact (positif ou négatif) sur l'atteinte de ces objectifs. Si l'Europe veut réussir son intégration en matière de sécurité, elle doit mûrement réfléchir sur tous les plans : le politique et le légal, l'industrie et l'économie, le social et le militaire.

Deuxièmement, une autonomie géopolitique. Présentement les États-Unis adoptent la stratégie du Pivot vers l'Asie, et avec le nouveau président Donald Trump, l'OTAN pourrait perdre des moyens et donc de l'importance. Découlant de cela ils demandent aujourd'hui que les États européens assument leur part de responsabilité dans la sécurité de l'Europe. Leur précepte est qu'une défense européenne plus forte renforcera conséquemment la force de l'OTAN. Ceci est certainement vrai, mais ce qui est plus vrai encore, c'est qu'une défense européenne dument intégrée garantira au bloc de l'Union une indépendance et une autonomie encore jamais



atteintes, que ce soit sur les aspects de projection de puissance, d'autorité diplomatique, ou d'influence globales. Le poids géostratégique de l'Union ne saurait qu'être amélioré.

Lorsque le Livre Blanc sur la défense et sécurité nationale mentionne les efforts d'intégration déjà entamés dans les aspects budgétaires et financiers de l'Union Européenne, il est dit que « Cette intégration croissante devrait à terme trouver son prolongement politique dans le domaine de la sécurité et de la défense. C'est dans cette perspective, qui constitue pour elle un objectif essentiel, que la France conçoit son avenir et l'exercice de sa souveraineté. ». C'est donc que la France est prête à endosser ce lourd mais profitable rôle de moteur de cette intégration future et nécessaire dans les domaines de la sécurité et de la défense. Il est temps de dépasser la rhétorique et d'entamer la pratique!

« Un espoir n'est pas une certitude, mais une chose est sûre : si l'on ne fait rien, rien ne sera fait » - Edgar Morin



Bibliographie:

Articles:

http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/03/10/m-juncker-relance-l-idee-d-une-armee-europeenne_4590561_3214.html
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/2312571/2015/05/07/Juncker-veut-une-armee-europeenne.dhtml>
http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/face-a-la-russie-jean-claude-juncker-veut-une-armee-europeenne_1659168.html
<http://www.lopinion.fr/edition/international/armee-europeenne-retour-102131>
<http://carnegieeurope.eu/strategieurope/?fa=63489>
<http://www.defensenews.com/story/defense/land/weapons/2016/02/14/us-army-pivots-europe/80284042/>
<http://www.rfi.fr/asia-pacifique/20160907-visite-asiе-barack-obama-reaffirme-politique-pivot>
http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/09/14/l-alliance-militaire-entre-les-etats-unis-et-israel-renforcee-pour-dix-ans_4997467_3218.html?xtmc=israel&xtcr=7
<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/guerre-en-syrie/20160918.OBS8242/bavure-de-la-coalition-en-syrie-la-tension-monte-entre-washington-moscou-et-damas.html>
http://www.lemonde.fr/international/article/2003/03/31/philippe-boone-les-armees-mutent-pour-faire-face_315019_3210.html
http://www.nytimes.com/2016/10/16/us/politics/biden-hints-at-us-response-to-cyberattacks-blamed-on-russia.html?_r=0
<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-g20-obama-veut-eviter-l-escalade-de-cyberattaques-entre-pays-65829.html>
<http://www.silicon.fr/lattaque-contre-lestonie-etait-bien-initiee-par-les-services-pro-russes-34544.html>

Sites web:

<http://www.eda.europa.eu/>
<http://www.globalfirepower.com/countries-listing.asp>
http://ec.europa.eu/epsc/publications/index_en.htm
https://www.bundestag.de/htdocs_e/bundestag/commissioner
http://ec.europa.eu/epsc/publications/notes/sn4_en.htm
<https://fr.wikipedia.org>
<http://index.heritage.org/military/2016/assessments/>
<http://www.factcheck.org/>

Rapports:

http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2013/494466/IPOL-JOIN_ET%282013%29494466_EN.pdf
http://www.iai.it/sites/default/files/CSF-IAI_noneuropedefence_april2013.pdf
<http://www.eda.europa.eu/docs/default-source/news/eu-us-defence-data-2011.pdf>
France, Livre Blanc Défense et Sécurité Nationale - 2013
Allemagne, Livre Blanc sur la Défense – 2016
Allemagne, Rapport Annuel 2015 du Bundestag